

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NOWA FRIGO 10 L
UFI : RDN4-N0N7-100A-PKJA

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU
Route de l'Orme des Merisiers
91190 Saint-Aubin
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

| | | | |
|----------------------|---|--|--|
| Conseils de prudence | : | P102 Prévention: P210 P260 Intervention: P305 + P351 + P338 P337 + P313 Elimination: P501 | Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les aérosols. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide. |
|----------------------|---|--|--|

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
propane-2-ol

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.
contient
Alcool

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|--------------|--|--|--------------------------|
| propane-2-ol | 67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25 | Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) | >= 20 - < 25 |
| éthanol | 64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43 | Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 >= 50 % | >= 20 - < 25 |

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

| | | | |
|-----------------|---|---|------------|
| éthane-1,2-diol | 107-21-1 203-473-3 603-027-00-1 01-2119456816-28 | Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373 (Reins) | >= 2 - < 5 |
| | | Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 500,0 mg/kg | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Poudre chimique sèche

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d' extraction.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Éviter la formation d'aérosols. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|--|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------|
| propane-2-ol | ISOPROPYL ALCOHOL | VLCT (VLE) | 400 ppm 980 mg/m ³ | FR VLE |
| Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives | | | | |
| éthanol | ALCOHOL | VME | 1.000 ppm 1.900 mg/m ³ | FR VLE |
| Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives | | | | |
| éthanol | ALCOHOL | VLCT (VLE) | 5.000 ppm 9.500 mg/m ³ | FR VLE |
| Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives | | | | |
| éthane-1,2-diol | GLYCOL | TWA | 20 ppm 52 mg/m ³ | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | | |
| éthane-1,2-diol | GLYCOL | STEL | 40 ppm 104 mg/m ³ | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | | |
| éthane-1,2-diol | GLYCOL | VME | 20 ppm 52 mg/m ³ | FR VLE |
| Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites | | | | |

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

| réglementaires indicatives | | | | |
|--|--------|------------------------|---------------------------------|--------|
| éthane-1,2-diol | GLYCOL | VLCT (VLE) | 40 ppm 104 mg/m ³ | FR VLE |
| Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires indicatives | | | | |
| éthane-1,2-diol | GLYCOL | VLCT (VLE) (Vapeur) | 40 ppm 104 mg/m ³ | FR VLE |
| Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires indicatives | | | | |
| éthane-1,2-diol | GLYCOL | VME (Vapeur) | 20 ppm 52 mg/m ³ | FR VLE |
| Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires indicatives | | | | |

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|-----------------------------------|--------------------|----------------------|---------------------------------|-----------------------|
| propane-2-ol ISOPROPYL ALCOHOL | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 888 mg/kg |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 500 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 319 mg/kg |
| | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systémiques | 26 mg/kg |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 89 mg/m ³ |
| | éthanol ALCOHOL | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets locaux |
| Travailleurs | | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 950 mg/m ³ |
| Travailleurs | | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 343 mg/kg |
| Consommateurs | | Inhalation | Aigu - effets locaux | 950 mg/m ³ |
| Consommateurs | | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 206 mg/kg |
| Consommateurs | | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 114 mg/m ³ |
| éthane-1,2-diol GLYCOL | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systémiques | 87 mg/kg |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Aigu - effets locaux | 950 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 106 mg/kg |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 35 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 53 mg/kg |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 7 mg/m ³ |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|-----------------------------------|---------------------------------|------------|
| propane-2-ol ISOPROPYL ALCOHOL | Eau douce | 140,9 mg/l |
| | Eau de mer | 140,9 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 552 mg/kg |
| | Sédiment marin | 552 mg/kg |
| | Sol | 28 mg/kg |

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

| | | |
|---------------------------|----------------------|------------|
| | intermittent release | 140,9 mg/l |
| | STP | 2251 mg/l |
| | Oral(e) | 160 mg/kg |
| éthanol ALCOHOL | Eau douce | 0,96 mg/l |
| | Eau de mer | 0,79 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 3,6 mg/kg |
| | Sol | 0,63 mg/kg |
| | STP | 580 mg/l |
| | intermittent release | 2,75 mg/l |
| éthane-1,2-diol GLYCOL | Eau douce | 10 mg/l |
| | Eau de mer | 1 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 20,9 mg/kg |
| | Sol | 1,53 mg/kg |
| | STP | 199,5 mg/l |
| | intermittent release | 10 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 37 mg/kg |
| | Sédiment marin | 3,7 mg/kg |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : bleu

Odeur : d'alcool

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 8, 100 %
à 20 °C

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Point de fusion/point de congélation | : -31 °C Méthode: ASTM D 1177 |
| Point/intervalle d'ébullition | : Pas d'information disponible. |
| Point d'éclair | : 22 °C |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Donnée non disponible |
| Inflammabilité (liquides) | : Donnée non disponible |
| Vitesse de combustion | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité relative | : Donnée non disponible |
| Densité | : env. 0,94 g/cm ³ à 20 °C |
| Hydrosolubilité | : soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température d'inflammation | : Donnée non disponible |
| Décomposition thermique | : Donnée non disponible |
| Viscosité, dynamique | : Donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique | : Donnée non disponible |
| Propriétés explosives | : Donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | : Donnée non disponible |

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de décomposition en utilisation conforme.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

propane-2-ol

ISOPROPYL ALCOHOL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.840 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 oral (Rat): 4.570 mg/kg

DL50 oral (Rat): 5.045 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 47,5 mg/l
Durée d'exposition: 8 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 (Rat): 72,6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 (Souris): 27,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 (Rat): 25 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 (Rat): 30 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 (Rat): 10000 ppm
Durée d'exposition: 6 h

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 12.800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal (Lapin): 12.870 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal (Lapin): 13.900 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal (Lapin): 13.400 mg/kg

éthanol

ALCOHOL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 10.470 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat): 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 51 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal (Lapin): > 10.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

éthane-1,2-diol

GLYCOL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 7.712 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Souris): 3.500 mg/kg

DL50 dermal (Lapin): 9.530 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:

propane-2-ol

ISOPROPYL ALCOHOL:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

éthanol

ALCOHOL:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

éthane-1,2-diol

GLYCOL:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

propane-2-ol

ISOPROPYL ALCOHOL:

Espèce : Lapin
Résultat : irritant

éthanol

ALCOHOL:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation légère des yeux

éthane-1,2-diol

GLYCOL:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

propane-2-ol

ISOPROPYL ALCOHOL:

Type de Test : Test de Buehler
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

éthanol

ALCOHOL:

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

éthane-1,2-diol

GLYCOL:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Mutagenicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Composants:

propane-2-ol

ISOPROPYL ALCOHOL:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

éthane-1,2-diol

GLYCOL:

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Salmonella typhimurium
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat (mâle et femelle)
Remarques: négatif

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

Toxicité à dose répétée

Composants:

éthanol

ALCOHOL:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : > 20 mg/kg
Méthode : OCDE ligne directrice 403

Espèce : Rat, femelle
NOAEL : 1.730 mg/kg
Méthode : OCDE ligne directrice 408

éthane-1,2-diol

GLYCOL:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 200 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : OCDE ligne directrice 407

Espèce : Chien, mâles
NOAEL : 2.220 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Méthode : OCDE ligne directrice 410

Espèce : Chien
NOAEL : 2 - 4 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : OCDE ligne directrice 410

Espèce : Rat
NOAEL : 150 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : OCDE ligne directrice 452

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.
Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL:

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.400 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
BPL: non
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 13.299 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 9.714 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
BPL: non
- (Daphnia (Daphnie)): > 10.000 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 30 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
BPL: non
- CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Aliivibrio fischeri): 17.700 mg/l
Durée d'exposition: 5 mn

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):
5.175 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
Méthode: DIN 38412

ALCOHOL:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13 g/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 8.150 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 g/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): 11.200 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12.340 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 : 5.012 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)):
12.900 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: Pas d'information disponible.

CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 5.000 mg/l
Durée d'exposition: 168 h

CE50 : 4.432 mg/l

EC10 : 11,5 mg/l

EC10 : 280 mg/l

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):
11.800 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

GLYCOL:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 72.860 mg/l

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

- Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 18.500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 6.500 - 13.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 6.500 - 13.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
- EC20 (boue activée): > 1.995 mg/l
Durée d'exposition: 30 mn
- CE50 (boue activée): 225 mg/l
Durée d'exposition: 30 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 15.380 mg/l
Durée d'exposition: 7 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 8.590 mg/l
Durée d'exposition: 7 d
Espèce: Ceriodaphnia (puce d'eau)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL:

- Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 21 d

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

Méthode: OECD 301 E

Inoculum: boue activée
Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 53 %
Durée d'exposition: 5 d

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 10 d
BPL: non

Biodégradation: 99,9 %
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Demande Chimique en
Oxygène (DCO) : 2,32 g/kg

ThOD : 2,40 g/g

ALCOHOL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 97 %
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

GLYCOL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 83 - 96 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 90 - 100 %
Lié à: voir texte créé par l'utilisateur
Durée d'exposition: 10 d
Méthode: OECD 301 A

Demande Biochimique en
Oxygène (DBO) : 0,81 g/g

Demande Chimique en
Oxygène (DCO) : 1,29 g/g

BOD/COD : BOD/COD: 63 %

ThOD : 1,29 g/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,05

ALCOHOL:

Bioaccumulation : Concentration: 3,2 mg/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,32

GLYCOL:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,36

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 25
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

GLYCOL:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Milieu: Sol
Koc: 1
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bioaccumulable (vPvB).

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

Code des déchets : Le code européen des déchets
20 01 29*
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1987
IMDG : 1987
IATA : 1987

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : ALCOOLS, N.S.A.
(isopropanol, éthanol)
IMDG : ALCOHOLS, N.O.S.
(isopropanol, Ethanol)
IATA : Alcohols, n.o.s.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : F1
Groupe d'emballage : II
Numéro d'identification du : 33

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

danger
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

IMDG

Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D

IATA

(Cargo) : Alcohols, n.o.s.
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

| P5c | LIQUIDES INFLAMMABLES | Quantité 1 | Quantité 2 |
|-----|-----------------------|------------|------------|
| | | 5.000 t | 50.000 t |

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 43,34 %
799,92 g/l

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

contenu en COV sans eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 43,34 %
407,4 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : <5% Agents de surface anioniques

Autres réglementations : Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de

NOWA FRIGO 10 L

WM 0713887

Numéro de commande: 0713887

Version 3.10

Date de révision 24.01.2023

Date d'impression 21.03.2023

réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

| | |
|--------------|------|
| Flam. Liq. 2 | H225 |
| Eye Irrit. 2 | H319 |
| STOT SE 3 | H336 |

Procédure de classification:

| |
|---------------------------------|
| Sur la base de données d'essai. |
| Méthode de calcul |
| Méthode de calcul |

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR